LE SÉNAT DE PIÉMONT EST TRANSFÉRÉ A CHERASCO EN 1706

Francesco BONIFACIO-GIANZANA

Ce ne fut pas la première fois, en 1706, que le sénat savoyard quitta Turin car, en fuyant d'autres fléaux tels que la peste, il avait autrefois trouvé un abri convenable à Fossano en 1539, à Ivrea en 1540, à Vercelli en 1545, à Carignano en 1560 et encore à Savigliano en 1630 et à Benevagienna en 1631. Toutefois l'arrivée du sénat à Cherasco eut une signification tout à fait particulière car il avait été précédé de quelques heures par la famille ducale et le Saint Suaire.

Cherasco naît le 21 novembre 1243 par un acte stipulé entre le podestat d'Alba, Sarlo de Drua et le représentant de l'empereur, le marquis Manfredo Lancia ; le document bien lisible encore aujourd'hui aux archives de Turin, souligne la nécessité pour Alba de créer un barrage au sud contre le marquis de Saluzzo avec la construction d'une ville fortifiée, à 340m d'altitude, au confluent des fleuves Tanaro et Stura.

Fief savoyard à partir du XVIe siècle, Cherasco avait fourni jadis le meilleur repaire possible à Victor Amédée 1er et aux différents plénipotentiaires, parmi lesquels un jeune Mazarin, pour la signature en 1631 de la paix qui mit fin à la guerre de succession de Mantova et du Monferrato. Le fils de Charles Emmanuel 1er s'était senti sans doute bien protégé dans sa place forte soit des nombreux ennemis soit de la peste qui ravageait Turin et le territoire. Cherasco avait été préservée de la peste par l'intervention de la Sainte Vierge ou grâce à son climat ou plutôt grâce à ses portes qui arrêtaient l'épidémie à l'extérieur dans deux lazarets.

Mais, en mai 1706, le danger était représenté par la force des armées gallispanes qui assiégeaient Turin et contre lesquelles, en attendant le providentiel cousin Eugène, il n'y avait que la faiblesse des troupes ducales, bien gérées d'ailleurs par la sagacité du « renard savoyard ». Et bien le sut le pauvre général La Feuillade, duc d'Aubusson, qui dut revenir bredouille à Turin, bien défendue, de son côté, par vingt trois bataillons aux ordres du général Daun, huit légions de citoyens et une bande de trois cents intrépides amazones.

A la question très polie du raffiné commandant français qui voulut se renseigner sur le lieu où siégeait le duc à Turin pour éviter de trop le déranger avec ses bombes maladroites, Victor Amédée objecta dédaigneusement qu'il était partout dans sa capitale... mais la noblesse de la réponse ne fut pas appréciée par le brutal La Feuillade qui, sans aucun tact, osa faire pleuvoir sur la ville une tempête de vilains boulets « vers el Palas e la Città,/ Ch'a mostravo el so rossor / De fè col desonor / E colla villania / Alla Cort che partia ».[1]

C'était le 16 juin : « Entre 3 et 6 heures, les Français ont commencé à faire tomber sur la ville des boulets enflammés de 16 livres chacun, vers le palais royal, pendant que les duchesses royales[2] et les princes [3]étaient en train de se diriger en direction de Cherasco, suivis du vieux prince de Carignano, de l'envoyé de Hollande, M. de Vandermer, etc... »[4].

L'amabilité de la famille Guerra accueillit leurs altesses (les deux femmes) pendant trois jours, tandis que les deux princes avec le Saint Suaire logèrent dans le palais du comte Salmatoris, où Victor Amédée 1er avait signé le susnommé traité de paix en 1631 et où en 1796 le général Bonaparte signera l'armistice avec les plénipotentiaires du pathétique « roi marmotte » Victor Amédée III.

Les deux sections de la chambre et du sénat qui arrivèrent à Cherasco, respectivement sous la présidence de Antonio Cauda, comte de Casellette et Guglielmo Leone, comte de Leyni, élirent comme siège de leurs réunions, la chambre, le palais de M. Gallo[5] et le sénat, le palais du juriste Paolo Vincenzo Ferraris.[6]

---

[1] « L'arpa discordata », a cura di R. Gandolfo, Centro studi piemontesi, Torino, 1969, vv. 527 e segg.
[2] Marie d'Orléans, femme du duc et Marie-Jeanne Baptiste Nemours, mère du duc
[3] de Piémont et d'Aoste
[4] A. Manno, Assedio di Torino, Appendici, p. 502
[5] Ennobli en 1783 par l'acquisition du fief de Mantica, il modifia son nom en Galli della Mantica

Mais devant tout ce remue-ménage, quelle fut l'attitude de la population de Cherasco ? Les trois historiens locaux du XVIIe et XVIIIe siècle n'ont pas prêté beaucoup d'attention au côté humain des événements, mais la consultation du dossier des « Ordinati » dans les archives de la ville peut-être, à sa façon, exhaustive !

La première séance du conseil communal succédant au 16 juin, date de l'arrivée de la cour, est du 23 juin et, à la suite de l'invitation de Son Altesse Royale, tous les administrateurs de la ville se déclarent pleins de zèle dans la défense de la patrie, de leurs familles et de leurs biens.

Dans la session du 13 juillet, le premier point de discussion porte sur la demande du curé de Saint-Pierre afin qu'on lui prête les cloches de l'église de Saint-Jacques étant donné que son clocher a été transformé en dépôt de poudre à canon. Le deuxième point à l'ordre du jour nous signale l'humanité du capitaine de justice qui, à propos de la prison appelée « le four », dénonce son insupportable chaleur et puanteur en ordonnant d'y percer une fenêtre. En dehors de ces points « fondamentaux » de discussion, on note, enfin, une certaine attention pour la présence des magistrats de Turin, mais seulement dans le but de nommer un procureur capable de profiter de cette situation favorable à l'égard des causes à discuter par le sénat.

La dernière réunion avant le départ des magistrats se rapporte au 5 août et l'argument en discussion est l'élection du très révérend père gardien de l'église de Saint-François à la charge de « lecteur public de philosophie » avec le salaire de 75 livres.

Le « suc du discours », comme dirait Manzoni, révèle assez clairement d'un côté l'indifférence totale de la population à l'égard du sénat, un pouvoir judiciaire qu'elle avait appris, peut-être, seulement à craindre et, de l'autre côté, à l'égard du duc, une volonté bien nette de défendre « leur patrie », c'est-à-dire Cherasco, « leurs familles et leurs biens ».

De notre part, on peut tout à fait mettre en exergue dans ces événements le style savoyard : Victor Amédée quitte Turin en emportant avec lui les trois éléments constitutifs de son existence, l'église représentée par le Saint Suaire, la justice, soit les magistrats et la dynastie, sa famille. Le « renard savoyard », pour ne pas sembler un fuyard aux yeux des citoyens en armes, a laissé quand même dans sa capitale la moitié des magistrats qui, naturellement, ne seront à même de prononcer aucune sentence, ça sent un peu l'escamotage.

Comme toujours, à la renommé de cette famille ne manque que le sens profond, enraciné, du terroir et, comme de véritables renards, ils quittent une tanière pour une meilleure. L'histoire millénaire qui a lié bien d'autres familles à leurs nations et qu'elles grandissent dans les siècles tout en gardant leurs racines, manque à la tradition savoyarde. La primauté de la dynastie se fait aux dépens d'un véritable lien avec la terre et les hommes, et les nombreux déplacements de la capitale le démontrent, de Chambéry à Turin, de Turin à Florence, à Rome, à Brindisi... et ce fut vraiment la fin de leur histoire.

---

[6] Ennobli en 1753 il acquit le titre de comte de Torre d'Isola. Dans la salle en bas du palais on peut encore lire l'inscription suivante : « In hac urbe / in hac aede / et hoc loco loci.. / taurinorum augusta pertinaci osbsidione vexata / suprema curia consedit ... et hic ius suum unicuique dictum...